

UN1TÉ

INVESTIGATION et RYTHMES DE TRAVAIL



Pour UN1TÉ, il faut :

→ **PROLONGER** les expérimentations de nouveaux rythmes de travail en cours au sein de la filière judiciaire

→ **FUSIONNER** les régimes hebdomadaires des horaires variables et à variabilité

→ **APPLIQUER** les règles de la réduction de la pause méridienne clairement identifiées au sein de l'Arrêté du 05 septembre 2019 portant sur l'organisation relative au temps de travail dans les services de la police nationale



Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO
LA FÉDÉRATION DE SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

31/03/2025